



La Lettre du Maire

www.perigny.fr

Ville de Périgny

N°4 • SEPT 2009

Chers ami(e)s

L'été, c'est la rupture avec notre quotidien, le besoin de soleil et d'évasion qui nous est à tous nécessaire. J'espère que vous avez été nombreux cette année à pouvoir dégager un budget vacances pour vous ressourcer et préparer ainsi une rentrée tonique et pleine de projets.

*Mais la sérénité des vacances n'a probablement pas été la même pour tous et, de notre côté, **le travail municipal ne s'est pas interrompu durant l'été. Les dossiers de l'emploi, de l'école, du logement ou encore de la sécurité ont mérité toute notre attention et une vigilance accrue.***

Je pense notamment aux salariés de l'entreprise DELPHI, à ceux de SITEL. Pour ces salariés, et ils ne sont malheureusement pas les seuls, la garantie de leur poste de travail est tributaire de la loterie du marché mondial et d'une plus value toujours insuffisante pour les actionnaires. Les salariés de notre zone industrielle qui habitent Périgny sont nombreux. Comment accepter que leur avenir et celui de leur famille dépendent, comme c'est le cas pour DELPHI, d'une décision du tribunal de New York !

***Avec l'équipe municipale, je suis solidaire de l'exigence des salariés et attentif aux difficultés de leur famille.** Nous avons, avec les représentants syndicaux et le député, président de la CDA, interpellé le gouvernement sur la situation de l'entreprise. Pour s'ancrer dans le monde social, l'économie mondiale doit prendre en compte et s'approprier les valeurs humaines, démocratiques et citoyennes de ceux qui la composent.*

*Dans le domaine scolaire, **nous nous sommes donnés les moyens de réouvrir une classe maternelle, administrativement fermée.** La fermeture d'une classe est toujours un formidable gâchis et un recul de société. Pour une commune, le manque d'enfants est une alerte pour la dynamique d'avenir de notre cité, son organisation, ses équipements et ses services. D'abord à statut conditionnel, la classe est désormais maintenue et **je salue ici le travail collectif réalisé avec la direction de l'école, les parents d'élèves, les services et les élus.***

La commission d'urbanisme et les services ont quant à eux un programme de logements important : un menu de cinq lotissements est à digérer en trois mois ! Deux à Rompsay, trois au Bourg. Le travail doit être finalisé pour la fin de cet automne. En accord avec le schéma de cohérence territoriale (SCOT), nous sommes, plus que jamais, dans une démarche de rupture avec l'évolution obligeant les jeunes actifs avec ou sans enfants à se loger de plus en plus loin de l'emploi et des services.

***L'été nous a aussi rappelé que nous sommes garants de la sécurité et du bien-être de nos concitoyens.** Faute du respect des règles de vie en communauté et du manque de responsabilisation de certains individus, le temps de la prévention doit faire place à celui de la sanction.*

Tournez, svp

Sauver une vie

La collectivité a fait l'acquisition de deux nouveaux défibrillateurs. Ils sont installés l'un au centre municipal d'animation, l'autre à la salle omnisports afin d'en permettre un accès aisé tout en assurant la protection du matériel. Au Football club de Périgny, un 3^e appareil sera bientôt accessible à tous les utilisateurs du stade, à l'infirmerie du complexe. Depuis plusieurs années,

Palmilud en possède un et le futur dojo-gymnase à Rompsay complètera ce dispositif d'urgence avec l'acquisition d'un appareil supplémentaire. Plusieurs dirigeants associatifs ont été formés à l'utilisation de ce matériel, au massage cardiaque et à la respiration artificielle pouvant sauver une vie en attendant les secours.

Suite

En recevant quotidiennement plus de 1000 usagers durant l'été, Palmilud est particulièrement sensible aux vols et incivilités. Le 26 juillet dernier, le parc aquatique a été le théâtre d'incidents sérieux. Un groupe important d'adolescents et de jeunes adultes s'est autorisé à créer le désordre dans l'établissement et à commettre des vols dans les vestiaires. Lassé, et à juste titre, par ce cumul d'incivilités et de manquements à la règle, le personnel d'accueil et de surveillance de bassin a interpellé la municipalité. Nous avons renforcé la vigilance interne en **doublant le nombre d'agents de surveillance**.

Nous avons par ailleurs pris des **dispositions concrètes et précises avec la police** que j'ai, une nouvelle fois, sensibilisé à l'importance de cet équipement public dans l'environnement communautaire. **Je remercie les responsables de notre service public de police nationale** de démontrer une réelle attention pour cet équipement majeur.

Restons sur la **question de la sécurité**. Je tiens à vous informer du recrutement de deux nouveaux policiers municipaux. Ils auront des missions et consignes très précises : **prévention avant tout, sanction si nécessaire**.

Nous venons de vivre cinq mois sans police municipale et il n'est pas de jour sans appels, courriers ou pétitions adressés au maire, traitant de problème de stationnement, de vitesse excessive, de murs trop hauts, d'incivilités, de délinquance, bruits, divagations d'animaux, dépôts de déchets, etc. Dans les parcs et autres lieux publics, il ne se passe pas un jour où **les règles que nous avons construites pour bien vivre ensemble** ne soient délibérément ignorées. Il nous faut donc des policiers ! Dommage mais nécessaire.

Vivre ensemble et partager sa ville a pourtant un sens profond pour les pérignaciens. La fête du 14 juillet l'a démontré avec ferveur. C'est avec un réel enthousiasme que les élus et leurs conjoints, les bénévoles du foot et du hand, tous acteurs, artisans et promoteurs de l'invitation à la fête et au feu d'artifice du 13 juillet, ont accueilli près de **3 000 personnes** au complexe sportif. Les nombreuses félicitations,

les sourires des grands et la joie des enfants nous ont démontré que **la simplicité, très organisée, de cette manifestation traditionnelle a été partagée par tous : une vraie réussite populaire**.

La défense de la poste

J'ai proposé au conseil municipal du 10 septembre une délibération adoptée à l'unanimité et quatre abstentions qui affirme :

- Notre volonté de maintenir le service public de la poste en nous prononçant pour le retrait du projet de loi postal 2009.
- Notre demande de référendum sur le service public postal.
- Notre soutien au comité local de défense de la poste pour organiser une consultation de la population de Périgny.

Cette consultation aura lieu le samedi 3 octobre de 9h à 12h

Devant la poste pour Périgny bourg
(hall du CMA si mauvais temps)
Petite salle de réunion pour Périgny rompsay
(à côté du bureau de police)

Soyons très nombreux pour défendre notre service public !

Cette soirée a été l'occasion d'apprécier le travail de réhabilitation des tribunes, des vestiaires et du foyer du stade de football. Je souhaite que ces installations rénovées concourent à l'excellente qualité des pratiques sportives de notre commune.

Se rencontrer, aider, organiser, prendre du plaisir dans une activité et se réaliser dans le partage... la vie associative a besoin de bénévoles et de forces vives. Rejoignez une association et votre vie changera !

Bonne rentrée à tous,

Cordialement
Guy Denier



Ville de Périgny

La Lettre du Maire

Communiqué réalisé par la mairie de Périgny afin de vous informer des dernières actualités de votre ville.

Directeur de publication : Guy DENIER - Rédaction : Corinne BENETREAU

Maquette : Hélène Houy - Imprimerie Rochelaise - Dépôt légal : n° 1941

PEFC/10-31-1240
FCBA/08-00890



Retrouvez toutes les actualités sur notre site internet :

www.perigny.fr

Hôtel de Ville - Rue du Château
B.P. 79 - 17181 Périgny cedex
Tel : 05 46 44 16 22
Fax : 05 46 44 98 69
Email : mairie@ville-perigny.fr

SEPT 2009